

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : Interdiction immédiate des visites dans l'ensemble des installations du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Saguenay, le 14 mars 2020 – À la suite des recommandations émises par le gouvernement du Québec en point de presse cet après-midi, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce l'interdiction immédiate des visites dans l'ensemble de ses installations (centres d'hébergement, hôpitaux, etc.), et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie à coronavirus COVID-19 et à protéger les clientèles vulnérables. Des exceptions pour des raisons humanitaires (exemple : soins de fin de vie, périnatalité, pédiatrie) pourraient toutefois être autorisées.

Il est également recommandé pour les personnes âgées de 70 ans et plus de demeurer à la maison et à sortir uniquement lorsque nécessaire.

D'autres mesures pourraient être annoncées au cours des prochains jours.

Des mesures de précautions supplémentaires pour le personnel de la santé et des services sociaux

La mesure d'isolement obligatoire est effective seulement pour les membres du personnel de la santé dont la date de retour d'un voyage à l'étranger est le 12 mars 2020 ou une date ultérieure.

Il est toutefois important de préciser que les membres du personnel de la santé ayant voyagé à l'étranger et dont le retour s'est effectué avant le 12 mars ont des mesures de précautions supplémentaires à respecter, dont l'autosurveillance quotidienne des symptômes.

Pour plus d'information sur la maladie à coronavirus COVID-19, cliquer ici : bit.ly/31fBGzy

Pour suivre l'évolution de la situation au Québec, cliquer ici : bit.ly/2SWvxpa

-30-

Source : Service des communications et des affaires gouvernementales
Téléphone : 418 545-4980, poste 352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca